



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 décembre 2015  
19 heures 00

-----

PP//MG

N° 001916

Service Finances -  
Intégration budget  
annexe opérations  
économiques dans le  
budget principal au  
1er janvier 2016

Affiché le :

Le mardi 8 décembre 2015 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale).

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le conseil municipal du 20 décembre 1999, par délibération n° 343, a accepté la création du budget annexe « Opérations Economiques » afin de retracer les opérations économiques menées par la ville d'APT pendant plusieurs années, sous la forme d'ateliers relais, de locations ventes, ou de crédits baux immobiliers.

Aujourd'hui, suite au transfert de la compétence économique à la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, ce budget annexe « Opérations Economiques ne retrace plus que les écritures de la location-vente de l'Imprimerie COUMES.

Il est demandé au conseil qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 le budget annexe « Opérations Economiques » soit intégré dans le budget principal de la ville, avec reprise des résultats du compte administratif 2015, au nom du principe d'unité budgétaire.

Les dépenses et les recettes liées à cette opération économique étant assujetties à la TVA, celles-ci seront suivies par des séries distinctes de mandats et de titres hors taxes et récapitulées dans un état joint au compte administratif.

## LE CONSEIL A L'UNANIMITE

**Vu** l'avis favorable de la commission Finances-Travaux-Urbanisme du 30 novembre 2015,

**Approuve** la réintégration au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du budget annexe opérations économiques dans le budget principal de la ville d'APT au nom du principe d'unité budgétaire.

**Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réintégration du budget annexe opérations économiques dans le budget principal.

**Dit** que les dépenses et les recettes de la location-vente de l'imprimerie COUMES étant assujetties à la TVA, celles-ci seront suivies par des séries distinctes de mandats et de titres hors taxes et récapitulées dans un état joint au compte administratif

**Dit** que le budget « Opérations Economiques » sera clôturé après le vote du compte administratif 2015, la reprise des résultats et des écritures comptables dans le budget principal.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Dominique SANTONI**